



Travaux parking bail isolé

Par **argillae**, le **02/06/2008** à **18:22**

Des travaux prévus pendant 2 mois vont rendre inutilisable ma place de parking.
J'ai demandé à mon bailleur (agence immobilière) **une franchise de loyer en compensation du service non rendu**. Celle-ci me la refuse en me renvoyant vers mon assureur pour une éventuelle prise en charge.

Mon bailleur n'a t il pas l'obligation d'assurer la disponibilité d'un local loué?
Demander une franchise n'est il pas habituel dans ce cas ?

[s]Ce serait bien aimable d'avoir une réponse, merci[/s]